

Mairie de GATEY
Compte Rendu du Conseil Municipal du
30 Juin 2026

L'an Deux Mil vingt six, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Marc SCHMIEDER, Maire.

PRESENTS : Mesdames MONNIER Denise, BOUILLERET Claire, REBEQUET Sylvette, BERLAND Catherine, Messieurs SCHMIEDER Marc, BONNOTTE Yoann, ROCHET Yoann, CHANOIS Fabien

ABSENT EXCUSE : GUILLEMOT Jean, GENEVOIS Max, COTE Alexandra,

SECRETAIRE : MONNIER Denise

1) TRAVAUX EGLISE D'ASNANS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de la société GAILLARD transmis par la municipalité d'Asnans pour le remplacement de la cuve à fioul enterrée de l'église paroissiale.

Ce devis s'élève à 10 398,50 euros Ht. La commune de Gatey participant à hauteur de 30 % de cette somme.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ce devis

2) TRAVAUX DE RÉFECTION CHEMINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de la société EIFFAGE pour la réfection des chemins communaux menant à l'étang « Awad ». Ce devis s'élève à 7 054,38 euros Ttc.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents cette proposition

3) MODIFICATION DELIBERATION DELEGATION AU MAIRE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'article 14 de la délibération de délégation de compétences du conseil au maire concernant les possibilités d'actions en justice au nom de la commune.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents cette modification

4) DELEGATIONS ET TRAVAUX ONF

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des

ventes de bois, la commercialisation des coupes et produits de coupe issues des forêts de Gatey étant assurée par celui ci.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents cette convention

Monsieur le Maire présente au conseil municipal sur proposition de l'ONF les coupes de bois pour l'exercice 2027, ainsi que la délivrance aux affouagistes sur la parcelle 12r pour cet exercice.

Monsieur le maire propose de laisser la tarification inchangée, soit 7,50 euros/stère

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents ces propositions

5) DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différentes demandes de subventions formulées par des associations.

Après étude, le conseil municipal décide d'attribuer :

ASCEM : 200 euros

SOUVENIR FRANÇAIS : 200 euros

ISS PLEURE : 15 euros / licencié de Gatey

HANDBALL CHAUSSIN : 15 euros / licencié de Gatey

Séance levée à 22h00

GATEY le 6 juillet 2026

LE MAIRE

